

Belgium-Brussels: Architectural, construction, engineering and inspection services

OJ S 69/2019 08/04/2019

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Log'iris SA

National registration number: 0403.357.375_26973

Postal address: Promenade Hippolyte Rolin 1

Town: Bruxelles

NUTS code: BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad

Postal code: 1040

Country: Belgium

Contact person: Mme Sophie Paridaens

E-mail: SParidaens@sisp.irisnet.be

Telephone: +32 27380736

Internet address(es):Main address: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=337870>Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=338128>**I.3. Communication**

Access to the procurement documents is restricted. Further information can be obtained at:

<https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=338128>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=Log%27Iris-2270%2F2018%2F01%2F01+bis+Haerne+204-206-208-F02>**I.4. Type of the contracting authority**

Other type: Société immobilière de service public (SISP)

I.5. Main activity

Other activity: Gestion de patrimoine immobilier (Logements sociaux)

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Marché de service visant la désignation d'un auteur de projet – missions d'architecture et d'ingénierie avec option PEB rénovation de 3 immeubles à 1040 Etterbeek; Rue de Haerne 204-206-208

Reference number: Log'Iris-2270/2018/01/01 bis Haerne 204-206-208-F02_0

II.1.2. Main CPV code

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Mission complète d'étude et de suivi des travaux de la rénovation de 3 immeubles de logements sociaux sis Rue de Haerne 204, 206 et 208 à 1040 Etterbeek dans une vision durable et écologique.

Rénovation intérieure complète, avec nouvel aménagement des combles, dans la mesure du possible; avec remplacement des châssis de fenêtres et rénovation complète de la toiture.

Le marché est constitué comme suit:

1 tranche ferme composée de 2 volets et 2 tranches conditionnelles du marché:

Pour détails: voir document «Modèle d'avis de marché» en annexe.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad

Main site or place of performance: Rue de Haerne 204-206-208 à 1040 Bruxelles.

II.2.4. Description of the procurement

Voir point II.1.4).

Le marché vise à la désignation d'un auteur de projet, chargé de la mission complète d'étude et de suivi des travaux de la rénovation de 3 immeubles de logements sociaux sis Rue de Haerne 204-206-208 dans une vision durable et écologique.

Le budget des travaux de la rue de Haerne 206 à 1040 Bruxelles est de 1.835.910,22 EUR hors TVA, honoraires, frais de raccordements des régies et autres frais divers.

Le budget des travaux de la rue de Haerne 204 à 1040 Bruxelles est estimé à 1.015.920,00 EUR hors TVA, honoraires, frais de raccordements des régies et autres frais divers.

Le budget des travaux de la rue de Haerne 208 à 1040 Bruxelles est estimé à 1.015.920,00 EUR hors TVA, honoraires, frais de raccordements des régies et autres frais divers.

La rénovation des immeubles existants est souhaitée en rénovation légère.

Dans l'éventualité d'un aménagement des combles, afin d'augmenter les surfaces habitables, celui-ci sera considéré comme rénovation lourde.

Pour cette mission, le pouvoir adjudicateur souhaite désigner une équipe pluridisciplinaire composée d'un architecte et d'un ingénieur en stabilité, d'un ingénieur en techniques spéciales.

Le pouvoir adjudicateur souhaite avoir un lien contractuel direct avec une équipe pluridisciplinaire composée d'un architecte, d'un ingénieur en stabilité, et d'un ingénieur en techniques spéciales, et en cas de levée de l'option obligatoire, d'un conseiller PEB.

Dans l'hypothèse où le personnel spécifique nécessaire pour réaliser l'entièreté des missions prévues ne se rencontre pas au sein d'une même structure professionnelle, une équipe de participants se constitue en un groupement d'opérateurs économiques. Les différentes

personnes physiques ou morales qui la composent agissent solidairement pour son compte. Celui qui représentera le groupement à l'égard du pouvoir adjudicateur et qui est chargé de la coordination des études et des prestations réalisées par les autres membres de l'association, est l'architecte.

Chaque membre du groupement d'opérateurs économiques signe la candidature.

Les candidatures ne garantissant pas le maître de l'ouvrage dès la phase de sélection de bénéficiaire de ce lien contractuel direct seront rejetées.

L'attention des opérateurs économiques introduisant plusieurs candidatures

i) De manière isolée et en groupement avec d'autres opérateurs économiques; ou
ii) Au sein de groupements différemment composés) et des groupements au sein desquels ils participeraient est attirée sur l'interdiction de participations multiples au stade du dépôt des offres par l'article 54, § 2, de l'arrêté royal du 18.4.2017.

Cette interdiction a pour conséquence que les offres remises par des soumissionnaires concernés par une participation multiple devront toutes être rejetées.

En cas de sélection des 2 candidats concernés par la participation multiple d'un opérateur économique, ce dernier ne pourra déposer une offre que dans le cadre de l'un des 2 candidats. Les candidats concernés doivent anticiper cette situation pour éviter le rejet de leur offre.

En cas de participation multiple d'un ou plusieurs opérateurs économiques, la procédure de sélection se déroulera de la façon suivante:

- 1) Dans un 1er temps, le pouvoir adjudicateur procédera à l'analyse et au classement provisoire des candidatures concernées en tenant compte des éventuels doublons;
- 2) Dans un 2e temps, il informera les groupements concernés par un risque de double offre de leur classement provisoire et invitera les opérateurs présents dans plusieurs groupements à choisir celui par lequel l'offre est introduite;
- 3) Dans un 3e temps, il procédera au classement définitif des candidatures après le retrait d'un ou plusieurs groupements concernés par le risque d'une double offre et invitera les différents candidats à formuler une offre.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 24

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 5
Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

Chaque opérateur membre d'un groupement d'opérateurs économiques remet son DUME.

(Document unique de marchés européens)

(<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?qid=1498470834586&uri=CELEX:32016R0007>)

Chaque opérateur membre d'un groupement d'opérateurs économiques remet son DUME.

Les candidats annexeront au DUME:

Les documents mentionnés infra:

Pour détails: voir document «Modèle d'avis de marché» en annexe.

II.2.10.

Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Une option obligatoire relative à la mission de conseiller PEB est prévue. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de lever ou non cette option et d'attribuer cette mission supplémentaire. Le caractère obligatoire de l'option a pour conséquence qu'une candidature ne présentant pas de conseiller PEB sera considérée comme irrecevable.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Sans préjudice de l'application de l'article 70 de loi du 17 juin 2016, les candidats ne peuvent se trouver dans un des motifs d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016.

Les candidats complèteront le DUME (Document Unique de Marchés Européens)

(<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?qid=1498470834586&uri=CELEX:32016R0007>)

En signant le DUME, le candidat:

— déclare sur l'honneur être en possession et s'engage à fournir, sur simple demande du pouvoir adjudicateur, dans un délai de 10 jours, les documents ci-dessous (ces documents seront demandés dans le cas où le candidat entre en considération pour la sélection).

Pour le bureau ou chaque membre du groupement d'opérateurs économiques:

A) Respect de l'art. 68 de la loi du 17.6.2016 et de l'art.62 de l'arrêté royal du 18.4.2017:

Le candidat n'employant pas du personnel assujetti à la loi du 27.6.1969 joint à sa demande de participation une déclaration sur l'honneur signée attestant de ce fait.

Le candidat employant du personnel assujetti à la loi du 27.6.1969 est dispensé de joindre à sa demande de participation une attestation de l'office national de sécurité sociale dont il résulte qu'il est en règle en matière de paiement de cotisations de sécurité sociale.

En effet, la situation de ce candidat en matière de paiement de ses cotisations de sécurité sociale sera vérifiée directement par le pouvoir adjudicateur qui consultera, par des moyens électroniques, les bases de données de l'ONSS.

Le candidat employant du personnel relevant d'un autre État membre de l'Union européenne et qui n'est pas visé ci-dessus, joint une attestation délivrée par l'autorité compétente certifiant qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi.

L'attestation porte sur le dernier trimestre civil échu avant la date limite de réception des demandes de participation;

B) Respect de l'art. 68 de la loi du 17.6.2016 Art.63 de l'arrêté royal du 18.4.2017:

Le candidat doit être en règle par rapport à ses obligations fiscales professionnelles selon les dispositions légales du pays où il est établi. L'attestation porte sur la dernière période fiscale écoulée avant la date limite de réception des demandes de participation.

Pour un candidat belge, l'attestation doit émaner du SPF Finances.

La situation des candidats en matière de paiement de leurs cotisations fiscales professionnelles sera vérifiée par le pouvoir adjudicateur;

C) Les éventuelles mesures correctrices visées à l'art. 70 de la loi du 17.6.2016;

D) Certificat attestant de l'absence de faillite

Le candidat joint à sa demande de participation un certificat délivré par l'autorité compétente du pays concerné attestant que le candidat ou le soumissionnaire n'est pas en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou n'a pas fait l'aveu de sa faillite ou n'a pas fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales;

E) Casier judiciaire

Le candidat joint à sa demande de participation un extrait du casier judiciaire ou document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente du pays concerné, de même que ceux de chaque personne physique ayant un pouvoir de décision désignés par les statuts et actes de sociétés devront eux aussi être communiqués.

Les statuts et actes de société désignant tous les membres ayant un pouvoir de décision au sein de chaque personne morale faisant partie du groupement seront communiqués.

Pour les documents repris aux point A), B) et E), le pouvoir adjudicateur fera usage de Télémarché, et ils ne seront demandés aux candidats que s'ils ne peuvent être obtenus par ce biais.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Les candidats compléteront la section A.2 du DUME (pour le titre 1.1), la section C.6), (pour les titres 1.2, 1.3, 1.4) et la section C. 1) b) pour les références en capacité techniques (2)

En signant le DUME, le candidat:

— déclare sur l'honneur être en possession et s'engage à fournir, sur simple demande du pouvoir adjudicateur, dans un délai de 10 jours, les documents ci-dessous (ces documents seront demandés dans le cas où le candidat entre en considération pour la sélection).

1) Titres

1) Copie des titres

1.1) Pour l'architecte:

Communication du numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes de la province d'où il émane ou attestation sur l'honneur pour les ressortissants des États membres de l'Union européenne ou un autre Etat partie à l'accord concernant l'EEE exerçant la profession d'architecte à l'étranger, de procéder à une déclaration préalable de prestation auprès du conseil national de l'ordre des architectes;

1.2) Pour l'ingénieur en stabilité:

Respect de la loi du 11.9.1933 sur la protection des titres d'enseignement supérieur: une copie du titre d'études de la personne physique en charge de la mission attestant de sa qualité d'ingénieur civil en construction ou d'ingénieur civil architecte. La personne physique en charge de la mission devra posséder un titre lors de l'exercice de celle-ci pouvant engager l'ingénieur conseil ou le bureau d'ingénieurs conseil candidat;

1.3) Pour l'ingénieur en techniques spéciales:

Respect de la loi du 11.9.1933 sur la protection des titres d'enseignement supérieur: Une copie du titre d'études de la personne physique en charge de la mission attestant de sa qualité

d'ingénieur civil en électromécanique ou en électricité ou d'ingénieur civil en construction ou d'ingénieur civil architecte ou d'ingénieur industriel et/ou possession du grade de master en sciences de l'ingénieur industriel avec pour option construction, électromécanique ou électricité. La personne physique en charge de la mission devra posséder un titre lors de l'exercice de celle-ci pouvant engager l'ingénieur conseil ou le bureau d'ingénieurs conseil candidat;

1.4) Pour le conseiller PEB:

Respect de l'arrêté du gouvernement de la région de Bruxelles-Capitale du 10.10.2013 relatif à l'agrément des conseillers PEB: Une copie de la notification d'agrément pour l'exercice de la mission de conseiller PEB, conformément à l'arrêté du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 10.10.2013 relatif à l'agrément des conseillers PEB, délivré par Bruxelles Environnement;

2) Capacité technique

L'auteur de projet doit faire la preuve de sa capacité à la bonne exécution de la mission par la production de: pour suite et détails: voir document «Modèle d'avis de marché» en annexe.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Classe: N/A, catégorie: N/A.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession Reference to the relevant law, regulation or administrative provision:
Voir point III.1.3).

III.2.3. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Restricted procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 06/05/2019 Local time: 10:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French, Dutch

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Pour les détails des points II.1.4); II.2.9); III.1.3): voir points équivalents dans le document «Modèle d'avis de marché» en annexe.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de premiere instance de Bruxelles

Postal address: Rue des Quatre Bras 13

Town: Bruxelles

Postal code: 1000

Country: Belgium

E-mail: info@just.fgov.be

Internet address: <https://justice.belgium.be/fr>

VI.5. Date of dispatch of this notice

04/04/2019